

CONSEIL D'ÉTAT Rôle du huitième magistrat

Mais que fait donc le chancelier?

Il est en poste depuis six ans et doit être confirmé par le prochain Conseil d'Etat. En période de crise de l'Etat, la fonction de chancelier a plus d'importance.

Pour être un chancelier idéal, il faut aimer la politique. Prendre du plaisir à s'immerger dans les débats de la République, les empoigner à bras-le-corps pour les faire digérer par la conférence des secrétaires généraux de départements, lisser les ordres du jour du Conseil d'Etat, veiller à ce que les dossiers soient suffisamment élaborés pour permettre une décision. Bref, il faut être un homme de l'ombre, tout en sachant être efficace.

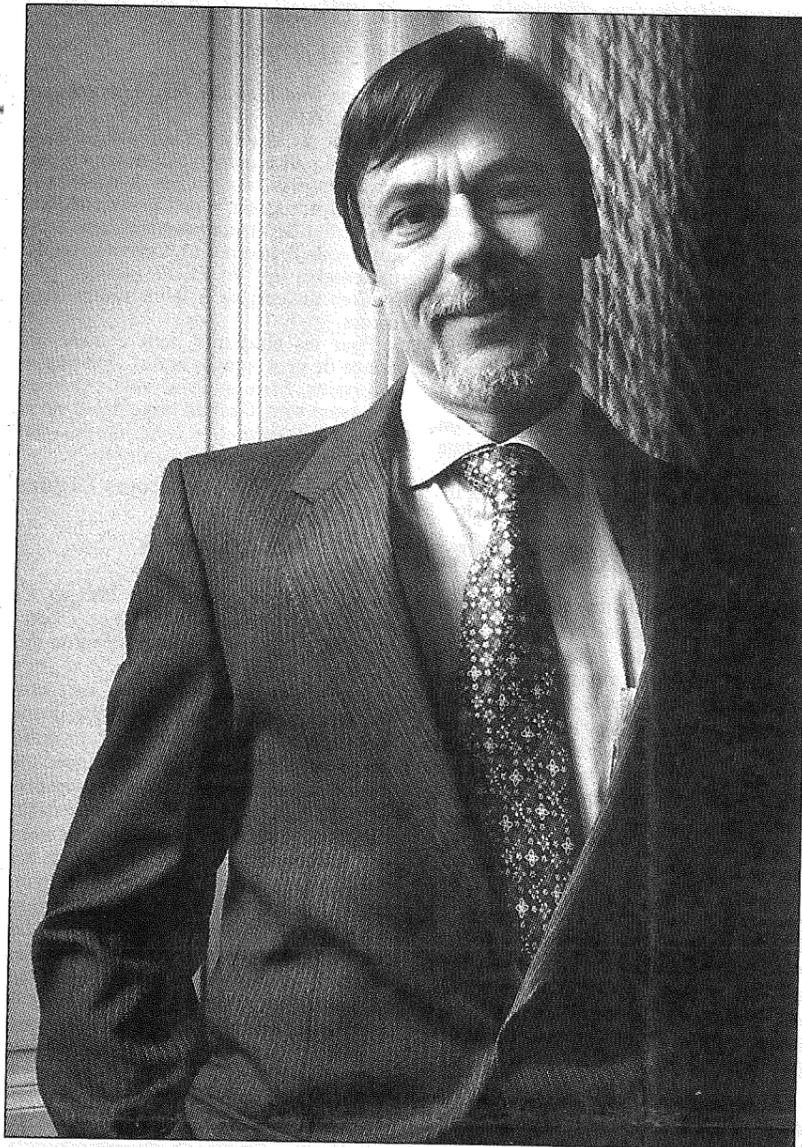
Le huitième personnage du gouvernement a un statut spécial, puisqu'il doit être confirmé tous les quatre ans par le Conseil d'Etat au lendemain des élections. Il assiste aux séances hebdomadaires du gouvernement, dont il est la mémoire, préside la Commission interdépartementale informatique du canton, ainsi que le Collège des secrétaires généraux. Cette année, sa confirmation suscitera des discussions, certains magistrats étant mécontents.

Des temps plus exigeants

Longtemps, la fonction de chancelier d'Etat a été ronronnante. Un Jean-Paul Galland, qui a officié durant dix-sept ans jusqu'en 1978, s'est rendu célèbre par... son Dictionnaire des rues de Genève. Aujourd'hui pourtant, les exigences que l'on peut avoir envers un chancelier ont augmenté. A cause des conflits avec la fonction publique, des déficits budgétaires, de l'imagination dont l'appareil d'Etat devra faire preuve pour se moderniser.

René Kronstein est un homme affable et discret. Il a horreur des situations conflictuelles. C'est pour cela d'ailleurs qu'il avait choisi en 1973 la fonction publique, plutôt qu'une carrière d'avocat, alors qu'il avait déjà son brevet en poche. Depuis 1987, il a remplacé le démocrate-chrétien Dominique Haenni au poste de chancelier de l'Etat de Genève. Ce radical poli accomplit son devoir consciencieusement. Mais il prend peu d'initiatives. Il a une sainte horreur de tout ce qui peut faire des vagues. Au point qu'il a tendance à décourager les propositions du personnel: «Est-ce bien nécessaire», demande-t-il d'abord face à un projet.

A sa décharge, il faut dire que les conseillers d'Etat n'ont jamais mani-



René Kronstein est le huitième homme du gouvernement depuis 1987.

festé le désir d'avoir une personnalité remuante à cette fonction, peut-être parce qu'ils redoutaient qu'il n'ait trop d'influence, lui qui reste installé à l'Hô-

tel de Ville, alors qu'eux ne font souvent que passer pour deux ou trois législatures. Et puis, les séances du gouvernement se sont déroulées dans un tel cli-

mat de tension ces deux dernières années qu'on ne saurait reprocher au chancelier de pratiquer un certain détachement.

Mais que souhaiterait-on qu'il fasse, ce chancelier? Beaucoup de choses. Qu'il apporte une véritable aide à la décision et ne laisse parvenir au Conseil d'Etat que les dossiers aboutis: en veillant à ce qu'une solution soit proposée s'il subsiste un désaccord entre deux départements, le chancelier peut éviter une interminable discussion de juristes au lieu d'un débat politique.

Le Conseil d'Etat est encombré: il prend quelque 250 décisions par séance hebdomadaire. A part une trentaine qui sont réellement politiques, la plupart de ces actes administratifs sont des formalités.

Pas d'impulsions

Le chancelier, le seul à avoir une vision d'ensemble de cette question, pourrait proposer de supprimer une série de dé-

cision purement formelles, telle la nomination de chaque infirmière ou de chaque enseignant.

A la tête de la Conférence des secrétaires généraux de département, il pourrait donner de véritables impulsions de travail. Dommage de ne pas utiliser ce collège pour réfléchir sur la modernisation de la fonction publique ou la façon d'appliquer les mesures de restrictions budgétaires sans tout démanteler.

Les deux derniers chanceliers ont été nommés en fonction de critères politiques, histoire de satisfaire le parti bourgeois qui n'avait réussi à faire élire qu'un seul conseiller d'Etat. Cela pourrait de nouveau être le cas cette année. De toute façon, les magistrats, hormis Bernard Ziegler peut-être, n'ont pas non plus stimulé une réflexion à long terme sur la fonction publique. Et ils n'ont jamais dit clairement ce qu'ils attendaient de leur chancelier.

Sabine Estier

«Je fais ce que l'on me demande de faire»

«Je fais ce que je peux avec les moyens que j'ai et sur ce qu'on me demande de faire, dit René Kronstein, lorsqu'on lui demande s'il n'a pas une conception trop effacée de son rôle. Je suis le serviteur des serviteurs de l'Etat, m'a rappelé le conseiller d'Etat Robert Ducret, lorsque je suis entré en fonction. Un chancelier est le notaire du Conseil d'Etat, qui atteste par sa signature que tous les actes du gouvernement sont bien pris en conformité avec la loi.»

Il est difficile d'intervenir systématiquement en amont des séances du gouvernement, lorsque plusieurs conseillers d'Etat inscrivent à la dernière minute à l'ordre du jour des points urgents, relève René Kronstein: «A la dernière séance, il y en avait six; je ne peux qu'en prendre acte et ce n'est pas à moi de juger de l'urgence d'un sujet.»

Comment désencombrer les séances? «Il serait souhaitable que le Conseil d'Etat renonce à certaines compétences,

comme celle d'assermenter les contrôleurs de vendange. Mais il faut pour cela qu'un département propose une modification de la loi au Parlement et cela ne vaut pas la peine pour des brouillies. Par ailleurs, le chancelier n'a pas de pouvoir, il ne peut que suggérer.»

Les secrétaires généraux, suivant qu'ils dirigent un département de 12 000 ou de 700 personnes, ont des tâches et des intérêts très différents, poursuit le chancelier; ils ne se réunissent qu'une fois par mois et mettent à l'ordre du jour les points qui les préoccupent: la gestion du personnel, bien sûr, occupe une grande partie de ces séances. Quant au fait que le collège des secrétaires généraux aurait perdu une demi-heure à parler de calepins, «sachez que cette discussion sur le choix d'agendas moins chers a permis d'économiser 70 000 francs.»

Sa.E.